



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Nouvelle inscription

Date de publication: SHAB - 05.07.2019

Numéro de publication: HR01-1004669320

Canton: VD

Entité de publication:

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Nouvelles entrées Garage BF Sàrl, Vich

Garage BF SàrlRoute de l'Etraz 25

1267 Vich

Forme juridique: Société à responsabilité limitée (SARL)

IDE: CHE468195031

Siège: Vich

Objectif

la société a pour but tous travaux de mécanique et de réparation, ainsi que toutes activités de commerce de pneus dans le domaine de l'automobile (pour but complet cf. statuts).

L'entité juridique mentionnée a été inscrite au registre du commerce et jouit de la capacité juridique.

Publication selon les art. 9 et 35 ORC.

Registre journalier no 11786 du 02.07.2019

Registre responsable: Registre du commerce du Canton de Vaud

Révision:

Renonciation à la révision

Garage BF Sàrl, à Vich, Route de l'Etraz 25, 1267 Vich, CHE-468.195.031. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 7 juin 2019. But: la société a pour but tous travaux de mécanique et de réparation, ainsi que toutes activités de commerce de pneus dans le domaine de l'automobile (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Capital social: CHF 20'000. Apport en nature et reprise de biens: selon convention du 7 juin 2019: actifs (CHF 151'685.83) et passifs envers les tiers (CHF 30'978.02) de l'entreprise individuelle "GARAGE Tavares de Freitas" (CHE-312-654-687), à Vich, soit un actif net de CHF 120'707.81; en contrepartie, il est remis 100 parts sociales de CHF 200, le solde de CHF 100'707.81 constituant une créance de l'apporteur contre la société. Associé-gérant avec signature individuelle: Tavares de Freitas Bruno, du Portugal, à Begnins, avec 100 parts de CHF 200. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel. Selon déclaration du 7 juin 2019, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte.